

À qui de droit :

Nous, organisations signataires du présent document, travaillons à titre individuel avec de nombreuses sociétés du secteur agroalimentaire et enseignes de la grande distribution. Dans l'exercice de nos missions, ces entreprises nous demandent parfois de parler d'une seule voix. Cela n'est pas toujours possible : nos organisations poursuivent en effet des objectifs et adoptent des méthodes et moyens qui leurs sont propres. Toutefois, au delà des divergences d'opinion possibles, nous sommes heureux d'être parvenus à un accord concernant les préoccupations les plus urgentes pour les poulets de chair en élevage, et les moyens d'atténuer ces problèmes. À ces fins, nous avons convenu d'une déclaration de référence en matière de conditions d'élevage de poulets de chair, que nous considérons comme un minimum pour toute politique d'entreprise en Europe. La formulation qui doit être rendue publique et accessible à tous est énoncée ci-dessous. Nous vous remercions pour votre intérêt.

Albert Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt (Germany)
Anima International (Global)
Animal Equality/Igualdad Animal (Germany, Italy, Spain, UK, Global)
Center for the Ethical Attitude Towards Nature (Belarus)
Çiftlik Hayvanlarını Koruma Platformu (Turkey)
Compassion in World Farming (UK, EU, Global)
Deutscher Tierschutzbund (Germany)
Djurens Rätt (Sweden)
Een DIER Een VRIEND (Netherlands)
Equalia (Spain)
Eurogroup for Animals (Pan-European)
Fundacja Alberta Schweitzera (Poland)
GAIA (Belgium)
Humane Society International (global)
Irish Society for the Prevention of Cruelty to Animals (Ireland)
L214 (France)
Menschen für Tierrechte (Germany)
Oikeutta eläimille (Finland)
Otwarte Klatki / Open Cages (Poland, Ukraine)
OZ VEGÁNSKE HODY (Slovakia)
Pro iure animalis (Germany)
PROVIEH (Germany)
ProVeg International (Germany, global)
Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (UK)
Slepice v Nouzi (Czech Republic)
The Humane League (UK, global)
VGT (Austria)
Vier Pfoten / Four Paws (Austria, Germany, UK, Bulgaria & Switzerland)
Welfarm (France)
World Animal Protection (UK, global)

D'ici 2026, nous nous assurerons que nos fournisseurs satisfont les conditions suivantes pour 100% de la viande de poulet [fraîche, surgelée et transformée] dans notre chaîne d'approvisionnement :

- Respecter toutes les lois et réglementations de l'Union européenne en matière de bien-être animal, quel que soit le pays de production.
- Mettre en œuvre une densité d'élevage maximale de 30kg/m². Le détassage est découragé. Si pratiqué, il est limité à un détassage par lot.

- Recourir à des races dont l'intérêt pour le bien-être animal a été démontré : soit les races Hubbard Norfolk Black, JA757, JACY57, 787, 957 ou 987, Rambler Ranger, Ranger Classic et Ranger Gold, soit d'autres races qui répondent aux critères du protocole d'évaluation du bien-être des poulets de la RSPCA.
- Respecter des normes plus élevées en ce qui concerne l'environnement des poulets, dont :
 - de la lumière naturelle, complétée si nécessaire pour atteindre au moins 50 lux d'intensité lumineuse.
 - au moins deux mètres de perchoirs utilisables et deux substrats à picorer pour 1000 oiseaux.
 - concernant la qualité de l'air, respect des normes maximales définies à l'Annexe 2.3 de la directive européenne portant sur les poulets de chair, indépendamment de la densité d'élevage.
 - aucune cage ou système multi-étages.
- Adopter l'étourdissement par atmosphère contrôlée (utilisation de gaz inertes ou de systèmes multiphasés), ou une autre technique d'électronarcose efficace n'impliquant pas un accrochage des poulets vivants.
- Garantir le respect des exigences ci-dessus par une procédure d'audits indépendants et la publication d'un reporting annuel d'avancement.